



Liminaire CGT au CDAS-22

Du 20 février 2024

Monsieur le Président du CDAS,

Ce Comité Départemental de l'Action Sociale se tient au lendemain des annonces du Ministre de l'Économie, selon lesquelles l'État doit faire dix milliards d'euros d'économies en 2024. Le ministre délégué aux Comptes publics a confirmé que tout le monde va se serrer la ceinture, tous les ministères sont concernés.

Alors que l'inflation globale sur les 2 dernières années est de plus de 10 % et de **19 % sur l'alimentation**, la secrétaire générale des ministères économiques et financiers se félicite d'un budget dédié à la politique ministérielle d'action sociale qui se maintient.

Convenant d'une hausse des coûts, le secrétariat général nous fait la largesse de n'augmenter que de 11 centimes (soit +2%) le plafond de reste à charge pour les agents dans les restaurants conventionnés.

Pour la CGT, cette mesure n'est qu'une énième provocation, alors que les agents font face à une perte de pouvoir d'achat depuis juin 2010 qui s'élève désormais à **plus de 16 %**. D'ailleurs, les agents et retraités se retrouvent pénalisés dans leur droit au loisir avec la forte augmentation des frais de transports, imputés par les voyagistes. Pendant ce temps, les parlementaires ont vu leur avance des frais de mandat augmenter (de 300 et 700€), pour répondre à la hausse des prix auxquels ils sont confrontés dans l'exercice de leur mandat.....encore un « 2 poids 2 mesures » assumé par le gouvernement bien sûr !

Autre sujet d'actualité, les colonies de vacances pour l'été 2024 !

Les conditions d'acheminement se trouvent modifiées à cause des JO et les centres de regroupement se feront essentiellement en province, seront beaucoup moins nombreux et surtout les choix seront très très peu nombreux. Or, le secrétariat général s'était engagé à ce que les colonies ne soient pas impactées par les JO.

La CGT demande que chaque enfant puisse partir sans restriction liée aux Jeux Olympiques, une augmentation significative du budget de l'action sociale et plus particulièrement celui lié aux vacances.

La secrétaire générale rappelle, dans sa note d'orientation, la vocation d'une action sociale destinée à tous les agents, actifs comme retraités.

La CGT Finances Publiques 22 revendique une véritable action sociale à la hauteur des besoins de toutes et tous, actifs, retraités, non-titulaires et ayant droits.

Pour la CGT Finances, ses représentants,

Alexandra CHRISTIEN

Carine CHAMPAGNE